

Élèves allophones en lycée : projets de suivi linguistique 2026-2027

Pêle-mêle du 19/03/3036 - Appel à projet : dotation complémentaire 2026-2027 pour le suivi linguistique des élèves issus d'UPE2A

CASNAV

Affaire suivie par :

Daniel Guillaume
IA-IPR de Lettres
Responsable du CASNAV

Séverine Obambo
Coordonnatrice FSE UPE2A du CASNAV
Severine.Obambo1@ac-creteil.fr
Tél : 01 57 02 62 13

*Texte adressé à Mesdames et Messieurs les proviseurs
s/c de Mesdames et Monsieur les inspectrices et inspecteur d'académie, directrices et directeur
académiques des services de l'Éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis,
du Val-de-Marne.*

Références :

- Circulaire n° 2012-141 du 02-10-2012 parue au Bulletin officiel n°37 du 11-10-2012 sur l'organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés
-

Dans le cadre du projet FSE académique « Réussite FLE-FLS », le rectorat de Créteil peut attribuer à des lycées avec ou sans UPE2A une dotation de 1 à 3 HSA afin de permettre un suivi linguistique spécifiquement destiné aux élèves allophones qui conservent à cet égard une fragilité entravant leur réussite scolaire.

Les lycées accueillant une UPE2A resteront prioritaires pour cette dotation complémentaire, quelques lycées sans UPE2A pouvant également recevoir des HSA dans ce cadre.

Les lycées intéressés, qui n'assurent pas d'ores et déjà ce suivi sur moyens propres, adresseront à l'adresse mail indiquée ci-dessus leur projet **pour le 7 mai 2026 dernier délai**. Ce projet devra préciser la nature des besoins pédagogiques, le nombre d'élèves et les niveaux de classe potentiellement concernés, ainsi que, dans toute la mesure du possible, le nom des professeurs qui assureront ces heures.

Toute analyse ou précision qualitative sera bienvenue. Nous vous remercions de nous transmettre tous ces éléments en renseignant l'**annexe 1** jointe à la présente note.

Vous en remerciant par avance.

Daniel GUILLAUME
Responsable académique CASNAV